



RESSOURCES HUMAINES

APPEL À CANDIDATS (RÉSERVE DE RECRUTEMENT)

Le Conseil de Zone de la ZSWAPI a décidé en sa séance du 21 août 2017 de déclarer la vacance pour un emploi de :

Chef de service - Gestion de la Qualité (h/f)

1. Objectif

Le Chef de service Gestion de la qualité met en œuvre la démarche qualité au sein de tous les départements et services de la Zone de secours de Wallonie picarde en y associant des indicateurs et des processus de contrôle.

2. Description

Le Chef de service Gestion de la qualité a pour mission de travailler à améliorer les processus et services rendus par la Zone de secours en analysant les situations, proposant des actions d'amélioration ou de correction, tout en veillant au respect des contraintes légales et budgétaires.

3. Description des tâches

Le Chef de service Gestion de la qualité veille à :

- Mettre en place un système de management de la Qualité ;
- Informer et former au système de management de la Qualité ;
- Participer avec les départements et services de la zone à l'analyse des dysfonctionnements et à la recherche des pistes d'améliorations ;
- Vérifier les résultats des actions d'amélioration et proposer de nouveaux objectifs mesurables ;
- Promouvoir les plans d'amélioration de la performance, la culture d'amélioration continue et les meilleures pratiques auprès des collaborateurs ;
- Organiser et superviser des groupes de travail Qualité ;
- Réaliser le suivi statistique des résultats par rapport aux objectifs ;
- Tendre à l'avenir vers l'obtention éventuelle d'un certificat de qualité.

4. Place dans l'organisation

Le Chef de service Gestion de la qualité fait partie du Département Evaluation.

Son supérieur hiérarchique direct est le Directeur du département Evaluation.

Le Chef de service Gestion de la qualité supervise les membres du personnel qui effectuent des missions au sein de son service.

5. Éléments de réseau

Le Chef de service Gestion de la qualité reçoit des informations de :

- ses collègues ;
- son supérieur hiérarchique ;
- des personnes externes.

Le Chef de service Gestion de la qualité fournit des informations à :

- ses collègues ;
- son supérieur hiérarchique.

Le Chef de service Gestion de la qualité reçoit des instructions de :

- son supérieur hiérarchique.

Le Chef de service Gestion de la qualité donne des instructions :

- aux membres du personnel qui effectuent des tâches/missions au sein de son service ;

6. Autonomie

Le Chef de service Gestion de la qualité est autonome pour l'ensemble de l'exécution de ses missions et projets, en accord avec son supérieur hiérarchique.

Il travaille en étroite collaboration avec le Directeur du département Evaluation.

7. Conditions à remplir et compétences à avoir pour le 16 octobre 2017

• Conditions à remplir

- Être belge ou citoyen d'un autre Etat faisant partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse ;
- Être âgé de 18 ans minimum ;
- Avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée. Le candidat fournit un extrait de casier judiciaire délivré dans un délai de trois mois précédant la date limite de dépôt des candidatures ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.

• Diplôme

Diplôme d'enseignement supérieur de type long à orientation gestion, droit ou technique

• Compétences et actions

- Connaissance des réglementations en vigueur
- Être capable d'établir des plans d'actions
- Avoir les connaissances sur les normes, les standards et les procédures qualité
- Pouvoir travailler en équipe et de manière autonome
- Maîtriser les réglementations propres au service public et aux zones de secours en particulier
- Communiquer aisément et efficacement

- Savoir manager une équipe
 - Pouvoir concilier les besoins et les contraintes
 - Maitriser les logiciels informatiques bureautiques: Excel, Word, ... et autre si besoin
 - Faire preuve d'ingéniosité, de créativité, d'innovation
 - Faire preuve de confidentialité stricte
 - Présenter une image positive de la Zone en toutes circonstances
 - Disposer du permis B
- **Savoir-être**
 - Etre Rigoureux
 - Avoir le sens de l'organisation
 - Etre proactif
 - Avoir l'esprit de synthèse et d'analyse, de méthode et d'organisation
 - Etre diplomate
 - Faire preuve de courtoisie, d'amabilité et d'aisance relationnelle
 - Etre dynamique
 - **Période d'intégration**
 - 6 mois

8. Votre contrat

Régime de travail : temps plein (38h/semaine) de jour du lundi au vendredi.

Lieu de travail : basé au siège social de la zone. Déplacements fréquents.

Contrat : CDD de 6 mois suivi d'un CDI sous réserve d'une évaluation positive.

Rémunération : selon l'échelle O1 déterminée par le statut pécuniaire des membres du personnel administratif de la zone de secours de Wallonie picarde.

9. Modalités de candidature

Pour postuler, veuillez envoyer votre dossier de candidature complet par courrier uniquement, à l'attention du service des Ressources humaines à l'adresse suivante : Zone de secours de Wallonie picarde, rue de la Terre à Briques 22 à 7522 MARQUAIN, pour le 16/10/17 à minuit au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Votre dossier de candidature doit comporter obligatoirement les documents suivants :

- CV avec photo
- lettre de motivation
- copie du diplôme
- copie de la carte d'identité
- copie du permis de conduire
- extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois

10. Epreuves

Le recrutement est subordonné à la réussite d'un test écrit préalable au concours, qui consiste en un questionnaire à choix multiple qui teste les connaissances techniques en lien avec les missions demandées. Le concours de recrutement consiste en un entretien oral. Il teste la motivation et la conformité du candidat avec la description de fonction et la Zone de Secours. Pour réussir le concours, les candidats doivent obtenir au minimum 60 %.